



Message de Mme Ségolène Royal Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le lundi 20 octobre 2014



Je suis heureuse de participer à la Conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique en Guadeloupe au cours de laquelle je présenterai les propositions d'engagements de la France. Les régions et territoires ultramarins de l'Union européenne abritent une diversité exceptionnelle de paysages, d'écosystèmes et d'espèces reconnues internationalement. Nombre d'entre eux sont situés dans l'un des 34 points chauds majeurs de la biodiversité mondiale. Dans les 5 océans où l'Union européenne et la France sont présentes, cette richesse est aujourd'hui gravement fragilisée, en particulier à cause du réchauffement climatique. Selon la liste de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature, la France occupe le 6^{ème} rang mondial pour le nombre d'espèces menacées, en priorité dans les outre-mer.

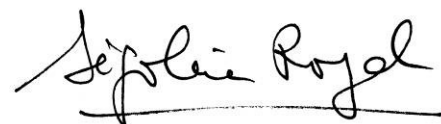
C'est pourquoi il est si important que nous puissions mobiliser, grâce à cette Conférence internationale, experts et décideurs politiques avec un « *Message de la Guadeloupe* » ambitieux et concret.

La France s'est pleinement engagée dans cette démarche avec l'adoption de la *loi sur la transition énergétique pour la croissance verte* que l'Assemblée nationale vient de voter et qui met en place des outils opérationnels pour que chacun puisse agir. La *loi relative à la biodiversité* va également nous permettre de mieux valoriser nos richesses naturelles et les services qu'elles nous rendent, en particulier dans les outre-mer.

Prévenir et préserver, c'est le but de la création d'aires marines protégées comme la Mer de Corail, avec plus de 1 200 000 km², le sanctuaire « AGOA » des mammifères marins avec près de 140 000 km² dont je vais installer vendredi 24 octobre le comité de gestion ici, en Guadeloupe, ou encore le parc naturel marin des Glorieuses qui, avec celui de Mayotte, représente désormais près de 170 000 km² d'un seul tenant.

Je souhaite que cette conférence fasse émerger de nouvelles initiatives partenariales, réglementaires et financières pour qu'ensemble, nous nous mettions en mouvement et que les outre-mer saisissent, avec la croissance verte et la valorisation de leur biodiversité, la chance d'un nouveau modèle de développement. Je me réjouis que nos travaux enrichissent la Conférence environnementale que le Président de la République recevra dans quelques semaines, un an avant la Conférence Paris-Climat de 2015. L'un des rendez-vous de la Conférence environnementale sera consacré aux relations entre la biodiversité et le changement climatique.

Ségolène Royal



PROPOSITIONS D'ENGAGEMENTS DE LA FRANCE

MIEUX CONNAÎTRE

Améliorer la chaîne de production du savoir, de la recherche à la diffusion d'information, en passant par la mobilisation et l'expertise des données. De la compréhension des phénomènes et de leur évolution dépend l'efficacité de notre action en faveur de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

AMPLIFIER LES ACTIONS ENGAGÉES

- Alimenter l'observatoire du changement climatique dans les Outre-mer français, soutenir son insertion dans les suivis à l'échelle nationale et encourager son déploiement aux échelles européennes et internationales (Mers Régionales et ICRI)¹.

¹ Plan d'actions 2011-2015 IFRECOR

- Développer le Système d'Information Nature et Paysages en Outre-mer et diffuser les données naturalistes.
- Soutenir la recherche sur les impacts écologiques, sociaux et économiques de l'acidification des océans dans les Outre-mer français.
- Évaluer les services écosystémiques en Outre-mer dans le cadre du programme EFESE (Évaluation Française des Écosystèmes et des Services écosystémiques), en lien avec les questions de changement climatique.
- Renforcer les capacités des observatoires régionaux de la biodiversité et poursuivre le travail engagé par l'Observatoire National de la Biodiversité sur les indicateurs ultra-marins, si possible communs aux Outre-mer européens dans le cadre des travaux de l'agence européenne de l'environnement

INITIER OU IMPULSER DE NOUVELLES INITIATIVES

- Établir la cartographie des végétations et habitats ultramarins, avec une attention particulière portée aux liens entre habitats et atténuation du changement climatique²
- Dresser le bilan des connaissances de la biodiversité en Outre-mer sur la base de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) du Muséum national d'histoire naturelle et proposer une stratégie d'acquisition de connaissance
- Mettre en place un dispositif législatif sur le partage des avantages et d'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées présentes notamment en Outre-mer³.

MIEUX PROTÉGER

Préserver la diversité biologique et renforcer la résilience des écosystèmes pour renforcer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

AMPLIFIER LES ACTIONS ENGAGÉES

- Diffuser les recommandations techniques en matière d'adaptation pour les aménagements en zones littorales intertropicales dans les collectivités d'Outre-mer françaises⁴
- Finaliser le réseau écologique dans les départements d'Outre-mer et identifier les sites nécessitant une protection renforcée
- Contribuer aux efforts de protection de la biodiversité dans l'océan antarctique dans le cadre de la CCAMLR en renforçant la coopération régionale et la gestion conjointe des aires marines protégées dans les zones de Kerguelen et Crozet

² Action déjà planifiée

³ Point de vigilance : proposition issue du projet de loi sur la biodiversité

⁴ Plan d'action 2011-2015 IFRECOR

- Renforcer le programme de préservation et de restauration des mangroves et des récifs coralliens (notamment, par la poursuite du soutien à l'IFRECOR), valoriser les services rendus par ces écosystèmes (capture du carbone, renouvellement des ressources halieutiques, lutte contre l'érosion côtière ou amortissement des phénomènes météorologiques violents, ...) et mobiliser les populations locales.

INITIER OU IMPULSER DE NOUVELLES INITIATIVES

- Engager des actions expérimentales de prévention des maladies vectorielles dans certains espaces protégés (en particulier en zones humides)
- Créer un parc naturel marin en Martinique
- Achever les listes rouges d'espèces

ACCOMPAGNER LA TRANSITION

Renforcer les capacités de mobilisation et d'intervention des acteurs de la protection de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

AMPLIFIER LES ACTIONS ENGAGÉES

- Généraliser à l'ensemble des départements d'Outre-mer une gouvernance locale rassemblant l'ensemble des parties prenantes pour traiter des sujets de biodiversité terrestre et marineⁱ
- Donner à la future Agence française de la biodiversité un rôle d'appui aux acteurs et initiatives des Outre-mer, par exemple dans l'aide ou la formation au montage de projets européens.

INITIER OU IMPULSER DE NOUVELLES INITIATIVES

- Ouverture du réseau TEMEUM (Terres et mer ultramarines), aux collectivités des autres États membres et leurs ONGⁱⁱ
- Accompagner le futur mécanisme de financement des Outre-mer, calqué sur le fonds « BEST », dès lors qu'il concernera des projets dans les régions ultra-périphériques (RUP) et les Pays et Territoires d'Outre-mer françaisⁱⁱⁱ
- Participer à la création d'un outil de suivi européen de la mise en œuvre des priorités et actions définies dans le cadre du « *Message de la Guadeloupe* ».

**Pour toute information complémentaire,
contact presse : 01 40 81 78 31**

ⁱ Comités régionaux de la biodiversité, prévus par le projet de loi sur la biodiversité

ⁱⁱ Proposition cohérente avec les outils français pour le renforcement de la formation des collectivités locales dans les outre-mer.
Vigilance : les financements TEMEUM sont très restreints et limités à quelques opérations (5 k€) par département.

ⁱⁱⁱ La France a été le seul pays à s'engager dans l'action préparatoire (contribution AFD pour le premier appel à projet) ; son rôle est fondamental sur la question des Outre-mer. La position française pourrait rencontrer l'appui d'autres pays et décider la Commission à réserver un financement pérenne pour les Outre-mer européens.